

Série évaluation de programme par pays

Évaluation du programme pays de la FAO en Tunisie

2016–2020

Rapport de suivi

Recommandations d'évaluation acceptée	Mesure convenue dans la Réponse de la Direction	Mesures prises réellement, ou raisons expliquant pourquoi les mesures n'ont pas été prises	Note MAR	Impact ou changements résultant des mesures prises
<p>Recommandation 1.</p> <p>La vision que la FAO pourrait adopter pour orienter son action au cours du prochain CPP est celle d'une transformation agricole durable et créatrice d'emploi. Loin de se contenter d'appuyer les politiques existantes, la FAO s'engagerait de manière proactive à les faire évoluer et à améliorer leur cohérence, en collaboration avec les partenaires de développement.</p> <p>À la veille de la préparation d'un nouveau plan quinquennal et malgré les efforts consentis, la réduction de la pauvreté reste insuffisante et de nouvelles approches et outils sont nécessaires pour favoriser une meilleure cohérence des politiques et programmes et promouvoir une inclusion socioéconomique durable des populations les plus directement concernées. La Tunisie connaît une croissance lente (2 pour cent environ) tirée par l'agriculture. Le secteur joue non seulement un rôle d'amortisseur des cycles économiques et des crises mais recèle également un potentiel important de création d'emplois dans les services à l'agriculture, le tourisme rural et la transformation des produits. Au moment où ce rapport est écrit, les grandes lignes du nouveau plan quinquennal sur lequel le nouveau CPP sera aligné ne sont pas encore connues, mais dans un pays où le taux de chômage reste élevé (19,4 pour cent pour les hommes et 40,4 pour cent pour les femmes en 2019), la transformation agricole devrait être un levier de croissance et une source d'emplois pour les jeunes ruraux. La transformation du secteur est freinée par le degré d'organisation encore insuffisant des producteurs et des filières agroalimentaires, l'accès limité des petits producteurs aux services de conseil agricole et aux services financiers et l'impact croissant du changement climatique. Le développement limité du secteur agricole et</p>	<p>Le UNSDCF Tunisie 2021-2025 a été signé par toutes les parties prenantes fin décembre 2020.</p> <p>Le UNSDCF prévoit 4 "effets" dont l'effet 1: "les institutions, menant des politiques publiques performantes et tenant compte des risques en partenariat avec les acteurs économiques et sociaux, mettent les ressources du pays au service d'un développement socio-économique inclusif, durable, résilient et générateur d'emplois décents, particulièrement pour les plus vulnérables".</p> <p>Le nouveau CPP FAO Tunisie 2021-2025 sera défini de manière à contribuer à cet effet en orientant le développement de son programme vers un soutien au développement de politiques et stratégies nationales et locales (décentralisation) visant au développement des zones rurales qui soient plus efficaces en termes de durabilité environnementale,</p>	<p>Le nouveau CPF Tunisie 2022-2025 a été signé le 19.08.2022.</p> <p>Le gros du travail que fera la FAO vise justement une transformation du monde rural qui soit durable et créatrice d'emploi</p> <p>Le CPP reflète le portfolio de projets actuels et à venir en Tunisie. Ce portfolio (Projets pays, sous régionaux, régionaux et globaux confondus) est d'environ 25 projets actuellement dont plus de la moitié contribuent directement à l'effet 1 du UNSDCF visant au développement socio-économique inclusif, durable, résilient et générateur d'emplois décents.</p> <p>Parmi ceux-ci, la suite de projets « Responsible Agricultural Investments » est la représentation la plus emblématique d'une approche visant à faire évoluer les politiques existantes relatives à l'emploi en zones rurales et améliorer leur cohérence.</p> <p>Le portfolio d'activités en cours et à venir sous la bannière « Water Scarcity Initiative » est emblématique du travail fait par la FAO pour faire évoluer les politiques existantes en matière de gestion des ressources naturelles.</p> <p>En ce qui concerne le travail d'adaptation et de résilience aux crises, l'accord tout récent de collaboration avec la BERD/Centre d'Investissement pour améliorer la sécurité alimentaire dans le pays va dans ce sens.</p>	<p>Excellent</p>	<p>L'impact se fait déjà sentir (RAI, WSI), et va s'amplifier</p>

Recommandations d'évaluation acceptée	Mesure convenue dans la Réponse de la Direction	Mesures prises réellement, ou raisons expliquant pourquoi les mesures n'ont pas été prises	Note MAR	Impact ou changements résultant des mesures prises
<p>agroalimentaire et l'accès insuffisant à la protection sociale des populations rurales pour répondre à ces défis, font partie des premières causes de la pauvreté rurale et des inégalités dans le pays, touché par des flux importants d'émigration de jeunes tunisiens depuis 2011. À ces défis bien connus, s'est ajouté très récemment celui représenté par la pandémie mondiale du Coronavirus (COVID 19) dont il n'est pas encore possible de cerner complètement ni le déroulement ni l'impact. Ce travail d'adaptation restera donc à faire quelles que soient les orientations qui seront données au nouveau CPP. À ce stade, tout ne semble toutefois pas nécessairement négatif de ce point de vue[1]. Le contexte de transition et ses incertitudes politiques pèsent sur la dynamique de transformation agricole et des réformes. S'il existe bien des politiques et stratégies sous-sectorielles, leur cohérence n'est pas suffisamment développée. La politique effectivement suivie est cadrée par deux préoccupations majeures: la gestion des crises de toutes sortes et l'affirmation des priorités constantes du pays que sont la sécurité alimentaire, notamment céréalière, l'oléiculture et la gouvernance de l'eau. Il y manque notamment une dimension importante de politique des revenus, aspect fondamental du point de vue des producteurs. En somme, la FAO couvre un secteur économique porteur avec un bon potentiel de création d'emplois mais manque d'une vision claire pour réaliser ce potentiel et adapter les outils institutionnels en conséquence[1] La crise du COVID 19 a déjà démontré, par exemple, qu'organiser un séminaire ou un atelier sur un sujet donné (webinaire) est devenu très facile et peu coûteux. Ce type d'adaptation change les données de la programmation de manière significative et démultiplie la portée de certaines actions.</p>	<p>inclusivité et compétitivité du secteur agricole (exportations)</p>			

Recommandations d'évaluation acceptée	Mesure convenue dans la Réponse de la Direction	Mesures prises réellement, ou raisons expliquant pourquoi les mesures n'ont pas été prises	Note MAR	Impact ou changements résultant des mesures prises
<p>Recommandation 2.</p> <p>Les composantes du futur CPP devraient s'organiser autour d'un objectif unique fédérateur pour éviter l'éparpillement et favoriser les synergies entre les interventions de la FAO.</p> <p>La FAO devrait se positionner de manière à aider les partenaires de développement en Tunisie à apprécier à sa juste valeur le potentiel du secteur agricole et contribuer à canaliser les investissements publics et privés vers un développement agricole et rural durable, inclusif et créateur d'emploi.</p> <p>À titre de proposition initiale pour aider à cadrer la formulation du nouveau CPP, cet objectif unique fédérateur pourrait être de «Promouvoir les revenus et conditions de vie des populations rurales tout en réduisant les disparités régionales».</p> <p>Un tel objectif cible donc les petits agriculteurs qui constituent la majorité des producteurs agricoles et les place au centre de l'action de la FAO.</p> <p>Rétrospectivement, la carence principale du CPP précédent concerne les actions sur le terrain qui contribuent directement à accroître l'emploi et les revenus du monde rural.</p> <p>D'autres formulations équivalentes sont évidemment envisageables à condition qu'elles traduisent ces mêmes orientations. Le Cadre de programmation commun aux agences du Système des Nations Unies, en cours d'élaboration, offre de multiples opportunités à la FAO pour diversifier ses partenariats tout en améliorant son positionnement parmi les partenaires techniques et financiers.</p>	<p>Les petits agriculteurs sont effectivement les "clients" principaux des programmes de la FAO en Tunisie avec en mire l'atteinte des ODDs 1,2,5,8,10 ("Better life").</p> <p>Plusieurs projets sont en cours de préparation qui vont aller dans le sens de la recommandation et renforcer les actions sur le terrain qui contribuent directement à accroître l'emploi et les revenus du monde rural.</p> <p>Le nouveau CPP va refléter ces nouveaux projets (Références projets: FMM-GLO-127-MUL; TCP/TUN/3802; Projet GCF: FVC SUD Tunisie; Projet SPUDAT sous financement danois)</p>	<p>Le nouveau CPP se concentre sur deux des quatre effets du UNSDC. Ces deux sont indissociables, le premier touchant au développement socio-économique, le deuxième touchant à la gestion des ressources naturelles. Cela va dans le sens de la recommandation 2</p> <p>Pour répondre à la carence identifiée dans le CPP précédent concernant les actions sur le terrain qui contribuent directement à accroître l'emploi et les revenus du monde rural, une batterie de projets a été préparés (et pour certains financés) qui vont dans ce sens (RAI, OYA, Projet FVC, Projet SPUDAT).</p> <p>Mais dans un contexte de crise, la FAO se devait aussi de s'engager sur l'accès à la protection sociale en zone rurale. C'est chose en cours avec des actions visant à améliorer l'accès à la protection sociale pour les populations vivant de pêche artisanale et un nouveau TCP en préparation qui permettra de mettre en place les bases pour une action plus large dans ce domaine au côté de partenaires tels que l'OIT et le FIDA.</p>	<p>Bon</p>	<p>Il est trop tôt pour juger de l'impact de ces projets puisque certains sont en phase de démarrage et d'autre encore en recherche de financement ou préparation (GCF)</p>

Recommandations d'évaluation acceptée	Mesure convenue dans la Réponse de la Direction	Mesures prises réellement, ou raisons expliquant pourquoi les mesures n'ont pas été prises	Note MAR	Impact ou changements résultant des mesures prises
<p>Soutenue par une vision de réduction des inégalités et de prévention des risques, la distribution des rôles entre les agences onusiennes est établie sur la base d'une analyse des risques.</p> <p>Dans ce cadre général, la FAO a un rôle à jouer en ce qui concerne la gestion des ressources naturelles et des écosystèmes, la promotion d'un modèle économique inclusif, résilient et générateur d'emplois décents, particulièrement pour les plus vulnérables, comprenant les questions de sécurité alimentaire et de protection sociale des salariés agricoles et petits agriculteurs.</p>				
<p>Recommandation 3.</p> <p>Il est proposé de ne retenir pour le CPP que trois axes stratégiques dans lesquels la FAO a un rôle leader à jouer, à savoir: i) une meilleure gestion de la pénurie des ressources naturelles; ii) la réduction des inégalités en milieu rural y compris entre les genres; iii) le développement territorial.</p> <p>Le nouveau CPP se construirait d'abord et naturellement dans la continuité des actions les plus réussies du CPP actuel, pour en consolider et valoriser les résultats.</p> <p>C'est le cas du travail accompli dans le secteur des ressources en eau, de la pêche et des actions de protection de la santé animale et végétale.</p> <p>L'axe «gestion de la pénurie des ressources naturelles» répond plus particulièrement à l'une des grandes priorités des politiques nationales tout en mettant la FAO en situation de jouer le rôle attendu d'elle par les agences du SNU et autres partenaires techniques et financiers dans ce domaine.</p> <p>La FAO dispose d'un avantage comparatif très net dans le domaine de la pêche. Il faudrait pour en exploiter le</p>	<p>La recommandation est bienvenue et parfaitement valable.</p> <p>Le CPP FAO Tunisie 2021-2025 sera construit sur l'UNSDCF 2021-2025 signé en décembre 2020. Les directives concernant l'élaboration des CPPs précise que les effets du « UNSDCF » auxquels la FAO va contribuer seront repris verbatim dans le CPP. Il a été convenu avec le SNU en Tunisie que le programme de la FAO en Tunisie contribuerait à trois des quatre effets attendus: En priorité celui visant à un développement socio-économique qui soit inclusif</p>	<p>Voir ci-dessus concernant les axes stratégiques adoptés dans le nouveau CPP.</p> <p>A noter concernant la gestion ressources naturelles: La FAO travaille à une nouvelle phase pour le projet régional visant à mieux gérer l'eau «Water Scarcity» financé par le SIDA et dont la Tunisie est devenue un fer de lance en termes de mise en œuvre et de plateforme d'échange.</p> <p>Concernant le développement territorial, la FAO-Tunisie travaille étroitement avec FAO-SNE depuis plus de deux ans sur la formulation d'un projet de développement territorial pour le Sud de la Tunisie budgétisé à 25 million de USD (Avance lentement car goulot d'étranglement au siège). Le sud est la zone la plus affectée par le changement climatique et la pauvreté rurale. Un cofinancement AFD est acquis.</p> <p>La collaboration avec le CGPM continue à se renforcer avec de multiples actions communes (formation, recherche corail/anguille). FAO-</p>	<p>Excellent</p>	<p>Le portfolio des projets en pipeline reflète l'orientation préconisée sous cette recommandation.</p>

Recommandations d'évaluation acceptée	Mesure convenue dans la Réponse de la Direction	Mesures prises réellement, ou raisons expliquant pourquoi les mesures n'ont pas été prises	Note MAR	Impact ou changements résultant des mesures prises
<p>potentiel une meilleure intégration du travail de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée, du département des Pêches du Siège et des projets du RNE, du SNE et de FAO TUN soutenus par une approche plus holistique de développement économique des zones côtières, qui est une forme de développement territorial (voir également le paragraphe 176).</p> <p>De même, la FAO est un acteur incontournable et de référence sur les questions liées à la santé animale, protection des végétaux et sécurité des aliments. Le projet ASCO, actuellement mis en œuvre par FAO TUN, est un exemple qui illustre la reconnaissance de l'expertise FAO dans ces domaines, par les partenaires nationaux et bailleurs de fonds.</p> <p>L'axe de la réduction des inégalités rurales et entre les genres s'impose aussi à plusieurs titres. Il participe d'abord à un repositionnement de la FAO vers les préoccupations de terrain et l'importance à donner à l'emploi. Il compense ensuite un décalage relevé par cette mission entre les priorités de la FAO et des ODD en matière d'égalité des genres et celles du CPP en cours. Enfin et surtout, il vise à toucher spécifiquement une population particulièrement vulnérable et défavorisée en garantissant qu'une partie des ressources du CPP lui sera effectivement allouée. L'axe du développement territorial regroupe un certain nombre d'interventions entrant dans le cadre de l'autonomisation des régions et de la réduction des disparités géographiques, tel que le développement des chaînes de valeur courtes, la gestion durable des ressources naturelles, le développement des organisations professionnelles dans toute leur diversité et la nutrition dans une certaine mesure. Ce cadre se prête bien également à la mise en œuvre d'approches intersectorielles d'amélioration de la cohérence entre les</p>	<p>et durable (Effet 1), mais aussi celui visant à une gestion durable des ressources naturelles (Effet 4) et dans une moindre mesure celui visant un accès équitable aux services (protection sociale en l'occurrence) (Effet 3).</p> <p>Le concept de se concentrer sur le développement territorial en y intégrant la notion de création d'emplois décent et de réduction des inégalités apparaîtra sous l'effet 1 attendu.</p> <p>Le travail de la FAO sur la gestion des ressources naturelles apparaîtra sous l'effet 4 de l'UNSDCF.</p>	<p>TUN/FAO-SNE ont offert à la CGPM l'option d'installer une antenne sous régionale CGPM au sein des bureaux de la FAO a Tunis. FAO-TUN/FAO-SNE a proposé à la CGPM l'établissement d'un programme biannuel de collaboration afin de mieux planifier les activités communes qui vont en nombre grandissant.</p> <p>Le portfolio de la FAO en matière de santé animale continue à croître avec la FAO en lead (Projet commun avec WAHO, OMS sur l'antibiorésistance ; projet avec Interpol sur le terrorisme biologique. Idem pour la lutte contre les ravageurs en production végétale (charançon...).</p> <p>En ligne avec la recommandation « l'axe de la réduction des inégalités rurales et entre les genres s'impose aussi à plusieurs titres », la FAO a débuté la mise en œuvre d'un projet d'autonomisation pour la femme « rurale » sur cinq ans ou la FAO est lead dans une collaboration avec le FIDA, ONU Femmes, et le PAM.</p>		

Recommandations d'évaluation acceptée	Mesure convenue dans la Réponse de la Direction	Mesures prises réellement, ou raisons expliquant pourquoi les mesures n'ont pas été prises	Note MAR	Impact ou changements résultant des mesures prises
<p>politiques et à la résolution de problèmes complexes de développement. Enfin, le développement territorial offre un cadre utile pour attirer les investissements de l'agro-industrie à proximité des bassins de production et pour la création d'emploi et d'entreprises, notamment en faisant levier sur les systèmes de protection sociale et les stratégies de graduation des ménages pauvres. Cet axe serait susceptible également de contribuer à accélérer la mise en place de la politique de décentralisation. Tout en s'appuyant sur son expérience en matière d'appui à la création d'entreprise, la FAO devrait cependant sortir des sentiers battus et se spécialiser dans l'accompagnement de projet à forte valeur ajoutée dans l'agriculture où le potentiel des diplômés du supérieur peut s'exprimer. Les investissements à réaliser par le jeune entrepreneur ne sont pas nécessairement très importants mais une assistance afin de structurer son projet en termes d'orientation stratégique, de positionnement marketing et le doter d'un fonds de roulement adéquat serait en revanche nécessaire. Un accompagnement post-crédation d'entreprise dévolu aux entrepreneurs déjà sur le marché sur une période de deux à trois ans serait aussi très pertinent, car il permettrait d'améliorer de manière très importante leurs chances de survie, le maintien des emplois et la création de nouveaux emplois.</p>				
<p>Recommandation 4.</p> <p>Concernant les approches opérationnelles, la FAO doit se donner les moyens d'assurer la maîtrise de sa programmation et la qualité de ses interventions. Il s'agit de la condition principale afin qu'elle puisse jouer son rôle de leader dans le secteur et influencer sur l'avancement des réformes tout en apportant une valeur ajoutée effective.</p>	<p>"L'approche prévue par la FAO pour la préparation des CPPs que "The CPF flows from the UNSD Cooperation Framework Outcomes and Outputs with relevant Outcomes copied verbatim into the CPF".</p>	<p>La recommandation préconise de faire place à un partenariat élargi, qui comprenne la société civile, le secteur privé, les partenaires techniques et financiers et les organisations du SNU.</p> <p>La FAO en Tunisie a fortement élargi son partenariat :</p>	<p>Bon</p>	

Recommandations d'évaluation acceptée	Mesure convenue dans la Réponse de la Direction	Mesures prises réellement, ou raisons expliquant pourquoi les mesures n'ont pas été prises	Note MAR	Impact ou changements résultant des mesures prises
<p>Tout comme le CPP doit soutenir le nouveau plan quinquennal sans pour autant le calquer, le CPP ne doit pas reproduire le Cadre commun de programmation des Nations Unies mais y contribuer. Le processus de formulation du CPP est donc à revoir en ce sens afin de faire place également à un partenariat élargi, qui comprenne la société civile[1], le secteur privé, les partenaires techniques et financiers et les organisations du SNU.</p> <p>En effectuant un choix d'engagement unique (objectif fédérateur), la FAO devra nécessairement choisir un domaine hautement prioritaire pour le pays. Ceci est déjà en soi un gage d'efficacité et de durabilité. Mais la focalisation sur un champ d'action – ici la transformation agricole génératrice d'emploi – donnerait en outre à la FAO la possibilité d'améliorer la continuité et la teneur stratégique de son action. Pour réaliser pleinement son avantage comparatif et tirer tout le bénéfice d'une focalisation stratégique, la FAO devra toutefois faire levier sur plusieurs instruments et modalités à sa disposition, notamment: l'instrument du PCT a été régulièrement utilisé comme levier pour la mobilisation des ressources et la formulation de projets structurants (UTF ou programmes de coopération FAO-Gouvernement [GCP] par exemple). À l'avenir, cette pratique devrait être plus systématique afin de minimiser les actions d'assistance ponctuelle.</p> <p>En outre, les critères de choix des projets du PCT devraient être explicités et pondérés pour soutenir les objectifs du CPP, favoriser les collaborations intra et intersectorielles et être communiqués aux partenaires.</p> <p>Les initiatives sous-régionales, régionales et mondiales de la FAO ont un rôle de premier plan à jouer dans la gestion des savoirs et la mise au point d'outils méthodologiques et d'aide à la décision. Elles devront avoir des liens directs avec</p>	<p>Le bureau de la FAO-Tunisie, avec l'appui du bureau FAO-SNE a été fortement impliqué dans la formulation du CCA puis UNSDCF. Le UNSDCF a été signé et approuvé par la FAO comme par toutes les autres agences UN dans le pays.</p> <p>La préparation d'un plan de travail commun a toutes les agences UN dans le pays va donc favoriser (voire rendre nécessaire) une collaboration inter agences plus étroite comme préconisé ici.</p> <p>Une intensification de la collaboration avec le secteur privé est déjà en cours (Partenariat et négociations en cours avec l'UTAP, nouveaux projets visant au renforcement des Sociétés Mutuelles de Services Agricoles, etc...)</p> <p>FAO a pris un rôle actif dans la gestion du Groupe des Partenaires Techniques et Financiers «Agriculture». La FAO en assure maintenant le « lead », en collaboration avec l'UE et la Banque Mondiale. La FAO est aussi un</p>	<p>La FAO a débuté la mise en oeuvre d'un projet d'autonomisation pour la femme « rurale » ou la FAO est lead dans une collaboration avec le FIDA, ONU Femmes, et le PAM.</p> <p>La FAO a lancé un projet en collaboration avec la WAHO.</p> <p>La FAO collabore étroitement avec la Banque Mondiale dans le cadre d'un UTF.</p> <p>La FAO va lancer un programme sur trois ans avec la BERD visant à améliorer la Sécurité Alimentaire dans le pays (Travail qui sera fait dans le cadre d'une collaboration étroite avec le Centre d'Investissement de la FAO et FAO-TUN espère pouvoir compter sur une approche inclusive de la part de CFI dans la réalisation de ce travail)</p> <p>En matière de partenariat avec la société civile et le secteur privé, FAO-TUN investit dans le renforcement des SMSAs (équivalent aux Coopératives) à travers des projets comme le projet PCT SMSAs, le projet RWEE et d'autres encore.</p> <p>La FAO a instauré une bonne collaboration avec le secteur privé en Tunisie dans le cadre notamment de la suite de projets autour du développement du secteur oléicole dont la mise en œuvre est sous la responsabilité du Centre d'Investissement. Cela dit la collaboration avec le secteur privé peut encore croître.</p> <p>Les nouveaux projets PCT initiés en 2022 ou en cours de préparation sont essentiellement alignés sur des initiatives FAO Globales (TCP Sous régional 1000 Digital villages) ; TCP Protection Sociale, TCP</p>		

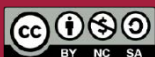
Recommandations d'évaluation acceptée	Mesure convenue dans la Réponse de la Direction	Mesures prises réellement, ou raisons expliquant pourquoi les mesures n'ont pas été prises	Note MAR	Impact ou changements résultant des mesures prises
<p>les objectifs du CPP pour être appuyées par le Bureau de pays; Les partenariats seront principalement mobilisés en appui à l'investissement, pour promouvoir les collaborations intersectorielles ou encore garantir une qualité technique supérieure.</p> <p>Le travail du Centre d'Investissement de la FAO notamment sera mieux intégré au CPP et soutenu par le Bureau de pays dans la valorisation de ses produits.</p> <p>Un cadre de résultat et de suivi plus opérationnel sera établi et un comité de pilotage nominatif sera instauré par décision ministérielle pour tous les projets d'une certaine envergure.</p> <p>La communication avec le MARHP et les autres ministères pouvant intervenir dans les projets de la FAO (industrie, commerce, environnement, affaires sociales, emploi et formation professionnelle, femme et famille, etc.) devrait être améliorée afin notamment de mieux faire connaître les produits de la FAO à des responsables ayant une connaissance limitée de la FAO. Sur le plan des modalités de conception et de mise en œuvre des projets, un certain nombre de mesures sont soumises à l'appréciation des responsables tant du côté tunisien que de la FAO:- Procéder par périodes successives – pré-annoncées – de programmation et d'exécution (cycle d'appels à proposition de deux ans environ). Cette mesure permettrait d'examiner les mérites comparés d'un groupe de requêtes ou d'idées de projet avant d'allouer les ressources de manière transparente;- Privilégier les projets qui donnent l'occasion à la FAO de rassembler des acteurs qui n'ont pas l'occasion de travailler ensemble et de se connaître;-Favoriser les requêtes conjointes par exemple au niveau des critères de choix des PCT et leur pondération; Intégrer les stratégies de sortie dans la conception des interventions:-Commencer systématiquement par une phase pilote relativement</p>	<p>acteur très actif dans le Groupe des Partenaires et Financiers « Eau » pour le pays.</p> <p>A noter, tous les projets FAO gérés par FAO-TUN ont une "Project Task Force" en place et un point focal au niveau du MAPRH. Les projets de plus grande envergure (ASCO et RGA/IFPON) ont des Comités de Pilotage ad hoc</p> <p>La proposition de mise en place d'un système de sélection pour les projets PCT est bienvenue et retenue. Mécanisme a développer.</p>	<p>visant un accroissement de la collaboration avec la Municipalité de Tunis dans le cadre du travail fait sur les « Urban Food Systems » et ont pour but d'avoir non seulement un impact direct immédiat mais aussi d'être des leviers pour la mobilisation des ressources et la formulation de projets structurants.</p> <p>La communication avec le MARHP est excellente. La communication avec les autres ministères pouvant intervenir dans les projets de la FAO (industrie, commerce, environnement, affaires sociales, emploi et formation professionnelle, femme et famille, etc.) est limitée. Mais la réforme des Nations Unies demande à ce que cette communication bilatérale soit limitée (17 agences des Nations Unies en Tunisie) afin de maintenir la crédibilité du SNU au niveau national. Il serait par contre judicieux de collaborer avec des partenaires tels que ONU Femmes, OIT pour de tels dialogues.</p>		

Recommandations d'évaluation acceptée	Mesure convenue dans la Réponse de la Direction	Mesures prises réellement, ou raisons expliquant pourquoi les mesures n'ont pas été prises	Note MAR	Impact ou changements résultant des mesures prises
<p>modeste et, en cas d'action initiale réussie, allouer les ressources nécessaires lors de l'étape suivante pour la formulation de la phase ultérieure sur financements extrabudgétaires;-Élargir le cercle des sujets éligibles pour présenter des requêtes en consultation avec le Gouvernement et affiner les critères de priorité en fonction des objectifs stratégiques retenus;-Faire appel pour la mise en œuvre des projets à des expertises de la plus haute qualité non seulement pour les expertises conceptuelles qui impliquent généralement la FAO mais aussi pour des expertises de terrain permettant des réalisations concrètes. [1] Y compris les organisations professionnelles créées après 2011.</p>				
<p>Recommandation 5.</p> <p>En vue d'un changement radical des perspectives de durabilité et d'impact de l'action de la FAO, il conviendrait de redéfinir les indicateurs de la matrice des résultats attendus du nouveau CPP.</p> <p>Au niveau des effets attendus du programme, les indicateurs devraient être formulés en termes de changement de comportements spécifiques associés à des acteurs institutionnels, collectifs ou individuels bien ciblés et, le cas échéant, en termes de performance agrégée au niveau du secteur dans le domaine d'intervention concerné. Les directives actuelles recommandent l'utilisation des indicateurs du CCNUDD (effets) ainsi que des indicateurs FAO pour les produits, mais rien n'empêche en principe de privilégier parmi ces indicateurs ceux qui touchent le plus directement aux comportements à modifier. Sans la transformation des pratiques des agriculteurs qui doivent être concrètement identifiées, il est difficile d'opérer les transformations de tout un système agricole, d'en assurer la</p>	<p>Seront identifiées lors de l'élaboration du CPP 2021-2025</p>	<p>Le cadre logique des résultats du nouveau CPP Tunisie utilise les indicateurs d'effets du CCNUDD les plus pertinents pour mesurer et suivre les changements dans les domaines d'interventions de la FAO. Il inclut en priorité les indicateurs des objectifs de développement durable, pour lesquels la FAO est responsable ou contributrice.</p> <p>De même, le CPP inclut les produits du CCNUDD auxquels la FAO va contribuer grâce à ses interventions. Ces produits sont formulés comme des changements attendus pour une meilleure efficacité de l'environnement institutionnel et de renforcement de capacités. Les sources qui sont utilisées pour certains des indicateurs d'effet sont le budget de l'Etat, la loi des finances et la loi des finances complémentaire.</p> <p>La FAO contribue au suivi et au reporting annuel du plan de travail conjoint et renseignera les valeurs</p>	<p>Bon</p>	<p>L'alignement du cadre logique des résultats du CPP FAO avec celle du CCNUDD et l'utilisation des indicateurs et des cibles des ODD améliorera le suivi des ODD au niveau national, y compris ceux pour lesquels la FAO est responsable et contributrice. Cela va dans le sens d'une meilleure coordination pour</p>

Recommandations d'évaluation acceptée	Mesure convenue dans la Réponse de la Direction	Mesures prises réellement, ou raisons expliquant pourquoi les mesures n'ont pas été prises	Note MAR	Impact ou changements résultant des mesures prises
<p>pérennité, etc. Pour la définition des produits de ces interventions, la FAO devrait s'appuyer, au moins en partie, sur le système tunisien de gestion des finances publiques pour ses indicateurs de performance. Le système de gestion des finances publiques a fait l'objet d'un processus de réforme de grande envergure depuis plusieurs années. Ces réformes devraient apporter des effets bénéfiques à terme sur l'efficacité et l'efficience des dépenses des services publics. L'adoption de la nouvelle loi organique du budget, en février 2019, marque un point culminant dans ce processus de réforme, bien qu'il reste un long chemin à parcourir pour réaliser pleinement les résultats attendus. L'une des réformes les plus importantes concerne la mise en place de la gestion budgétaire par objectifs, qui vise à axer la gestion budgétaire sur la performance, en mettant en relation les moyens et les résultats. Cette réforme profonde de la méthodologie de la formulation et de l'exécution budgétaire a déjà fait des progrès importants. Elle a été accompagnée par l'introduction de nouveaux instruments de planification budgétaire pour encadrer le budget annuel dans une perspective à moyen terme: le Cadre budgétaire à moyen terme au niveau d'ensemble et les Cadres des dépenses à moyen terme dans chacun des secteurs. Cet instrument est utile pour aider la FAO et les autres partenaires techniques et financiers à améliorer le positionnement de leurs interventions par rapport aux priorités du pays et à mieux mesurer leur contribution aux objectifs de développement tout en harmonisant leur action avec celles des autres partenaires.</p>		<p>des indicateurs de produits pertinents pour son intervention dans la période de suivi.</p>		<p>l'atteinte des ODD.</p> <p>Le suivi des indicateurs de produits qui se fera au cours des exercices annuels de reporting des plans de travail conjoints apportera plus de flexibilité pour mesurer la contribution spécifique de la FAO.</p>

Bureau de l'évaluation
E-mail: evaluation@fao.org
Adresse: www.fao.org/evaluation

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Rome, Italie



Certains droits réservés. Cette oeuvre est mise à disposition selon les termes de la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO.